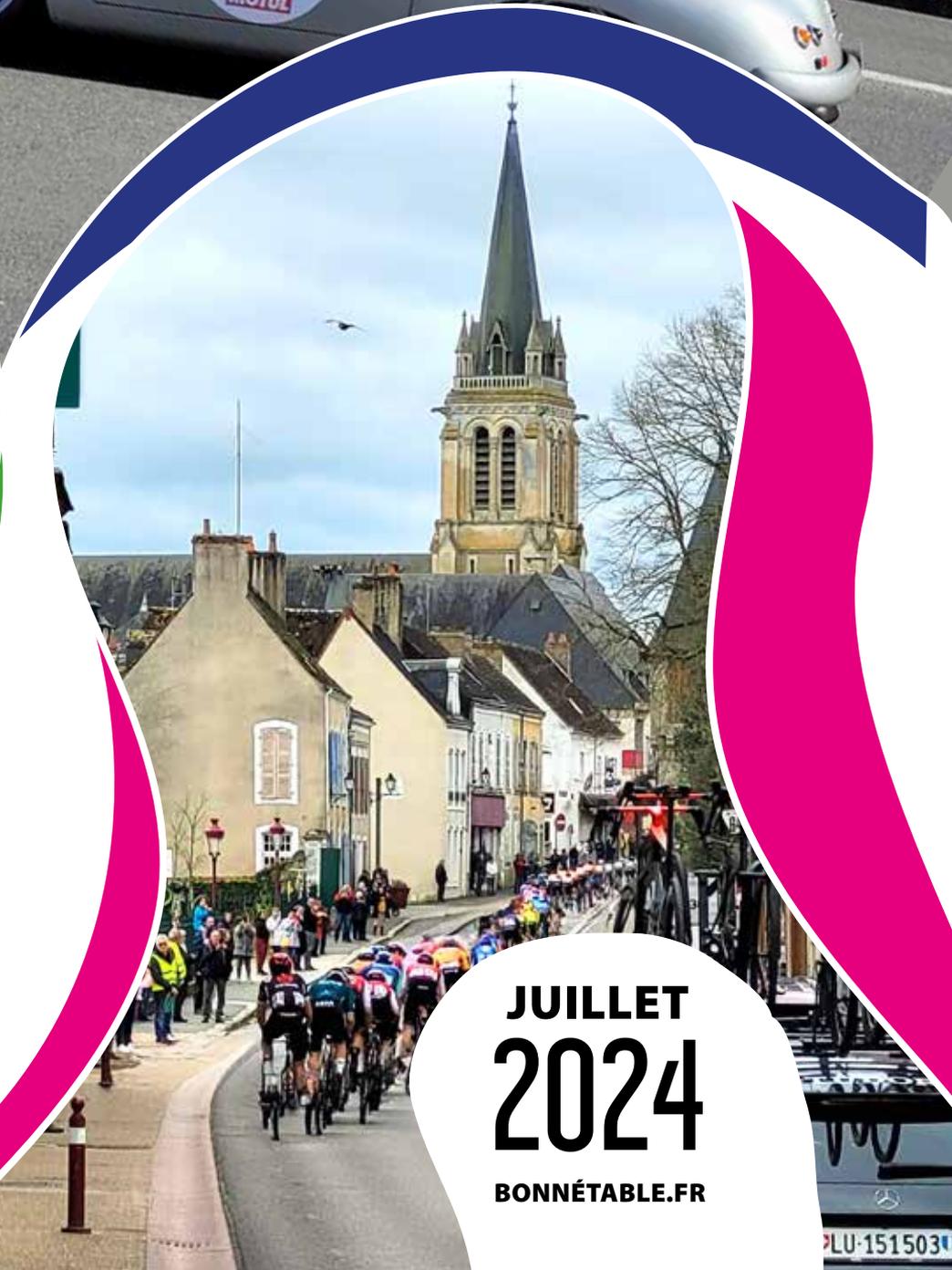
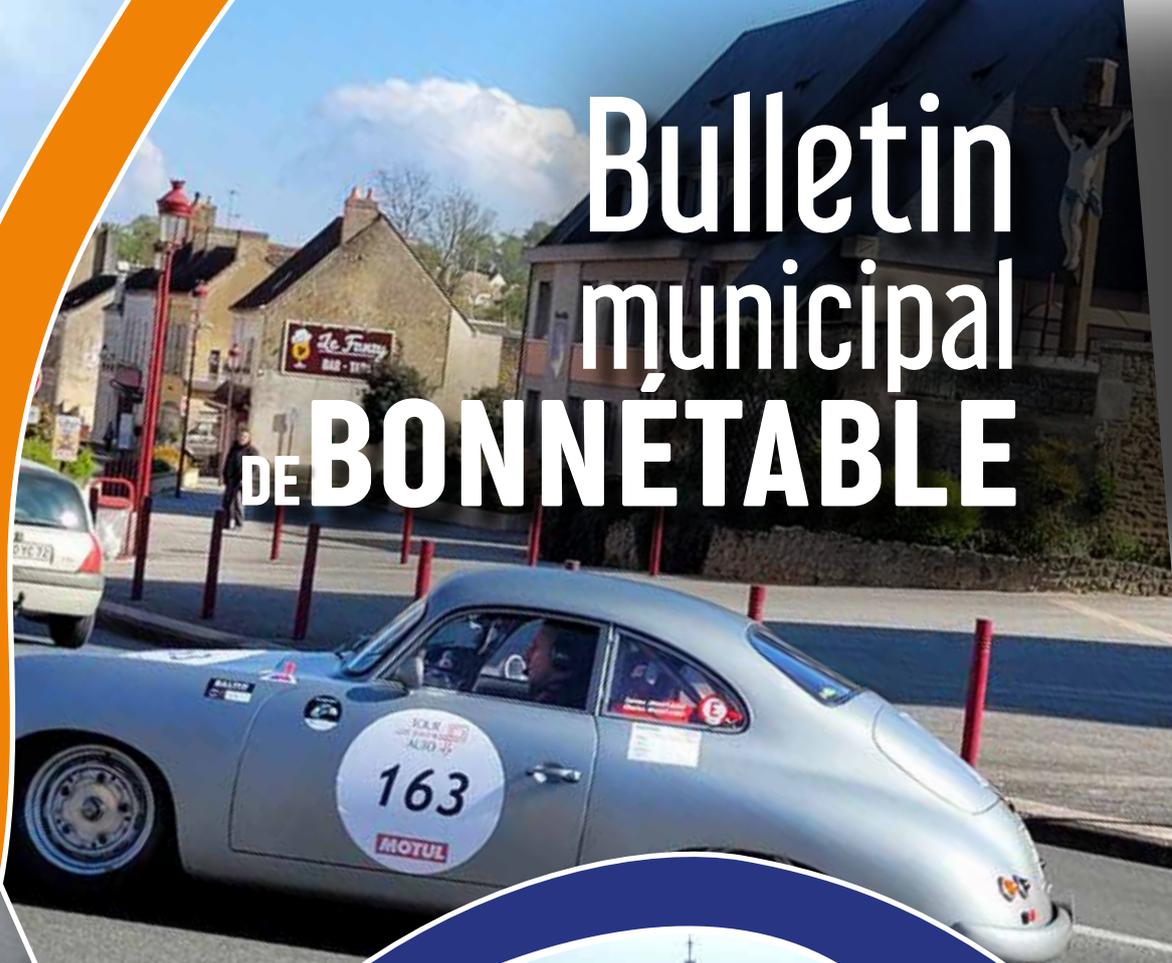


# Bulletin municipal DE BONNÉTABLE



JUILLET  
2024

BONNÉTABLE.FR

PLU-151503

## ADRESSES MAIL DE VOS CONTACTS A LA MAIRIE

### Commission finances et économie

**Marie-Laure PLEVER** - ml.plever@bonnetable.fr  
(reçoit sur rendez-vous)

### Commission vie locale

**Laetitia JARRY** - ljarry@bonnetable.fr  
(permanence le lundi après-midi)

**Nathalie COURTAN** - n.courtan@bonnetable.fr  
(permanence le mercredi matin)

### Commission aménagement et environnement de la ville

**Alain GODET** - a.godet@bonnetable.fr  
(permanence le lundi matin)

**Guillaume MAUTIN** - g.mautin@bonnetable.fr  
(permanence le vendredi)

**Jean-Louis TORTEVOIS** - jl.tortevois@bonnetable.fr  
(permanence le jeudi après-midi)

### Commission citoyenneté et communication

**Catherine CHARTRAIN** - c.chartrain@bonnetable.fr  
(permanence le mardi matin)

**Thierry LEMONNIER** - t.lemonnier@bonnetable.fr  
(permanence le mardi après-midi et le jeudi matin)

**Crédits photos** : Marie-Laure Pléver, Clarisse Bourgoïn, Nathalie Courtan, Flora Landeau, Manuela Gouet, David Léguillon, Thierry Lemonnier, Marie Monceau, le monde associatif de Bonnétable, Jean-Louis Tortevois.

**Contributeurices (teurs)** : Marie-Laure Pléver (directrice de la publication), Clarisse Bourgoïn, Catherine Bouttier, Morgan Bouttier, Catherine Chartrain, Nathalie Courtan, Aurélie Dupont, Janique Garnier, Alain Godet, Manuela Gouet, Flora Landeau, David Léguillon, Thierry Lemonnier, Marie Monceau, Aurélien Thimont, Jean-Louis Tortevois, "Bonnétable Autrement".

### Création graphique et impression :

Imprimerie CRES à Bonnétable  
02 43 29 31 57



# LE SOMMAIRE

- 03** Édito  
**Le mot du Maire**
- 04** Finances communales comptes  
**2023 et budget 2024**
- 05** CCAS  
**Plan Canicule 2024 - Expression de la minorité**
- 06** Aménagement du territoire  
**Des travaux sur le Tripoulin**
- 07** Vie locale  
**Commémoration : 80e anniversaire du 10 août**
- 08** Vie associative  
**Les 30 ans de la Patriote Handball**
- 09** Vie associative  
**Rétrospective et annonce Forum**
- 10** Vie locale  
**Participation citoyenne**
- 11** Vie locale  
**Participation citoyenne**
- 12** Aménagement de la Ville  
**Interventions et nouveaux matériels**
- 13** Vie locale  
**Rond-point RD 301/RD 83**
- 14** Écoles publiques  
**Maternelle**
- 15** Écoles publiques  
**Élémentaire**
- 16** École privée  
**Page de la directrice**
- 17** Vie scolaire  
**Un florilège de bons moments**
- 18** CMJ  
**Bonnétable , Terre de Sport, Terre de Jeux**
- 19** Nouvelles enseignes &  
Changements de propriétaires
- 20** Vie locale  
**Naissances & Mariages**

Retrouvez toute l'actualité de Bonnétable sur les panneaux lumineux,  
ainsi que sur le site internet <https://bonnetable.fr/> et l'application mobile Bonnétable distribuée par Lumiplan.

# LE MOT DU MAIRE

**Chères Bonnétabliennes, Chers Bonnétabliens,**

Voici un an, vous nous accordiez votre confiance. Nous voulons tout d'abord vous redire combien nous sommes conscients de nos responsabilités mais également heureux d'être à vos côtés. Rendre compte de cette première année, c'est d'abord dresser un bilan du chemin considérable parcouru en douze mois. C'est également un engagement de transparence. C'est dans cet état d'esprit que nous avons travaillé sans relâche et que nous poursuivons pour préparer l'avenir.

Alors que la taxe foncière va augmenter mécaniquement de 3,9% du fait de l'inflation, nous avons décidé de ne pas voter de hausse supplémentaire de l'impôt local et avons fait le choix de la stabilité fiscale : l'impôt ne doit pas être la variable d'ajustement. Gérer les comptes de manière responsable signifie aussi préserver votre pouvoir d'achat. Gestion très rigoureuse et sobriété, telle est notre approche responsable.

Petit tour d'horizon de nos actions et projets :

En matière d'Infrastructures et de sécurité, nous avons validé :

- la rénovation de l'éclairage public, avec un passage en LED, plus économe en énergie
- l'extension et la modernisation de la vidéo protection
- le renforcement de la sécurité avec la mise en place du dispositif de la participation citoyenne
- la maîtrise d'œuvre du complexe Nonna Debonne (pour la réfection du terrain central, de la piste d'athlétisme et de l'éclairage)

Enfin, nous avons budgétisé la maîtrise d'œuvre pour la rénovation

énergétique de quelques bâtiments communaux, après les audits et études énergétiques réalisés par nos prédécesseurs.

Dans le domaine Associatif, nous maintenons les subventions aux associations communales, malgré un contexte budgétaire incertain au regard des aides de l'État. Nous continuerons de les soutenir financièrement également par l'appui matériel et technique de nos services. Nous remercions très sincèrement les nombreux bénévoles qui forment ce tissu associatif riche dans sa diversité et qui fait vivre notre commune.

En ce qui concerne la Santé, nous poursuivons nos travaux concernant le projet de maison de santé avec la communauté de communes et les médecins de Bonnétable. Plusieurs réunions ont eu lieu, nous rencontrerons prochainement tous les professionnels de santé de la commune pour leur présenter un projet.

En matière d'Éducation, nous soutenons également les parents d'élèves de l'école Catherine Paysan, afin d'éviter la fermeture d'une classe. Nous avons rencontré l'Inspection Académique début juin, le dossier est toujours à l'étude. En parallèle, nous travaillons avec la directrice de l'école sur l'organisation de la rentrée avec les deux scénarios possibles.

Pour la Voirie, nous ne pouvons ignorer les désagréments occasionnés rue Saint-André-de-Gelly. Nous sommes, malgré tous nos efforts, dans une situation de blocage tant que les procédures entre les différents protagonistes (dont nous ne faisons pas partie) n'auront pas abouti.



Très attachée aux Jumelages, j'ai rejoint - avec Laetitia Jarry, au cours du week-end de l'Ascension - le Comité de celui qui s'est construit avec Twistringén, en Allemagne. C'était l'occasion de rencontrer mon homologue Jens Bley et de rappeler l'importance du jumelage entre nos deux communes : une amitié qui a commencé en 1977.

Je tiens à féliciter notre Conseil municipal "Jeunes", très dynamique, entreprenant et force de proposition. Ils participent aux événements et temps forts de notre commune : Terre de jeux 2024, 80ème anniversaire de la libération de Bonnétable, visite du Sénat.

Je vous souhaite un très bel été à toutes et à tous, rythmé tout le mois de juillet avec le festival de la Bonn'Zik.

**Marie-Laure Pléver**

Maire de BONNÉTABLE

# COMPTES 2023 ET BUDGET 2024

Notre commune bénéficie d'une bonne santé financière, grâce aux efforts de gestion engagés depuis 2014, avec notamment un désendettement significatif en 10 ans. La fin de certains crédits contractés en 2004 et 2009 va nous dégager une capacité d'emprunt pour les années à venir, pour un montant total d'annuité de 143 500 euros.

Nous portons une attention forte pour une gestion rigoureuse et nous avons auto-financé l'ensemble de nos investissements du budget général, **sans augmentation des taux d'imposition communaux**.

L'année 2023 a été impactée par l'explosion du coût de l'énergie, avec une augmentation de 259 000 euros et une prévision pour 2024 de plus

115 000 euros, soit plus de 91 % entre 2022 et 2023 (eau, électricité, gaz, carburants). Une hausse historique des prix de l'énergie couplée à l'inflation qui impactent lourdement notre budget.

Notre épargne brute de 1 119 568 euros a permis le remboursement du capital des emprunts en cours à hauteur de 301 000 euros, ainsi que l'autofinancement des investissements de 2023 et 2024.

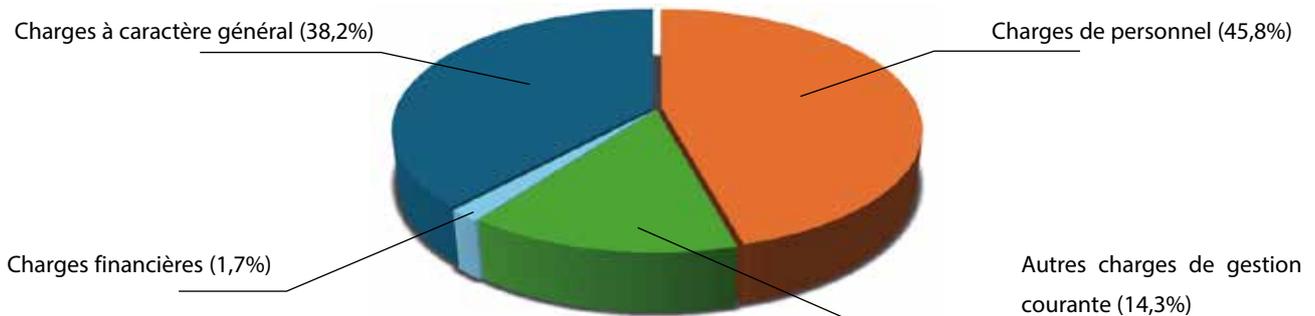
Cette gestion rigoureuse nous permet d'envisager les investissements suivants pour 2024 -2025, comme nous en avons pris l'engagement :

- Rénovation de l'éclairage public
- Rénovation du bâtiment de "l'Adresse" aménagée en salle d'exposition pour l'association culturelle

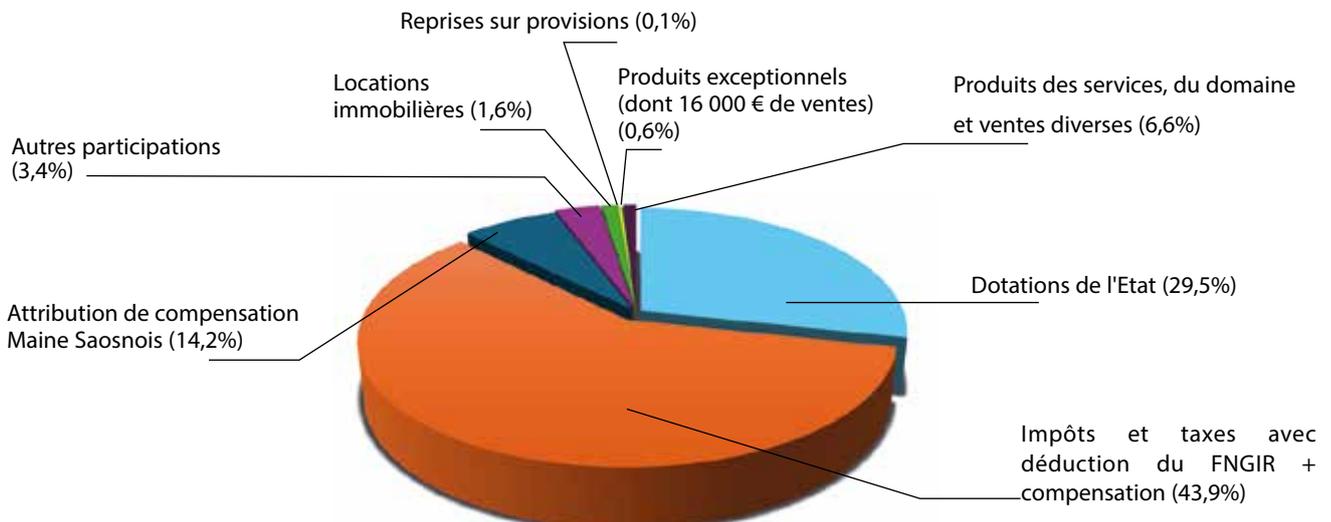
- Réfection du stade Nonna Debonne (coûteux aujourd'hui en frais de fonctionnement)
- Réhabilitation énergétique de certains bâtiments communaux (gymnase et salle Mélusine)
- Remplacement de véhicule du service technique
- Extension et modernisation de la vidéo-protection
- Entretien et rénovation des bâtiments publics
- Nouveau parking rue de Twistringem
- Aménagement du jardin public

Il s'agit d'un budget prudent car nous craignons une baisse des diverses dotations de l'État.

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



## RECETTES DE FONCTIONNEMENT



# PLAN CANICULE

Dans le cadre du Plan national canicule, le centre communal d'action sociale met en œuvre un dispositif de prévention en recueillant l'identité et les coordonnées des personnes âgées et handicapées qui en font la demande, afin de favoriser l'intervention des services sociaux et sanitaires en cas d'épisode caniculaire.

L'inscription au registre est facultative. Les données personnelles restent confidentielles et ne seront communiquées aux services de la préfecture qu'en cas de canicule ou de toute autre situation impliquant la mise en œuvre d'un plan d'urgence et/ou d'alerte.

Vous pouvez vous inscrire en contactant :

- **par téléphone :**  
le CCAS au 02.43.28.52.74
- **par mail à l'adresse :**  
ccas@bonnetable.fr



Vous êtes un ami, un voisin ou un membre de la famille, proposez aux personnes concernées de s'inscrire, si elles le souhaitent.



En vous associant à nous, les personnes fragilisées pourront ainsi bénéficier d'une meilleure prise en charge en période de canicule.

# M MINORITÉ

Notre première année au sein du conseil municipal a été consacrée à la gestion des affaires courantes.

Nous sommes surpris par l'ampleur de certaines dépenses de fonctionnement concernant la vétusté du matériel des services techniques ainsi que par le financement des écoles, en particulier pour le Sacré-Cœur, une école privée. Le manque d'entretien des infrastructures et de renouvellement du matériel, l'absence de projets innovants avec des énergies alternatives...ont un coût qui pèse sur les charges de la ville, réduisant sa capacité d'investissement. Cela conforte le diagnostic de notre campagne électorale : faire des économies pour réduire la dette est profitable à court terme mais produit des effets pervers sur le long terme.

Notre programme, bâti certes dans l'urgence, reposait sur une participation citoyenne pour trouver collectivement des solutions. Nous sommes désolés de ne pas avoir les moyens d'agir pour les mettre en œuvre.

En termes de sécurité pour nos concitoyens, la municipalité doit faire plus pour protéger piétons et cyclistes. Une allée piétonnière sur la place Charles de Gaulle pourrait sécuriser les jeunes qui se rendent au collège ou sur les terrains de sport au lieu de déambuler parmi les véhicules en stationnement avec les risques que cela comporte. Un meilleur aménagement de la rue Foch, qui n'a pas de véritables trottoirs, la rendrait plus sécurisante. Les besoins sont immenses et il serait bénéfique d'y associer tous ses habitants car vous êtes concernés.

Bonnetable n'a encore jamais organisé de journée citoyenne alors que d'autres communes la renouvellent avec succès depuis déjà de nombreuses années. Les chantiers ne manqueraient pas sur notre ville pour lui redonner une meilleure image tout en épaulant les services techniques.

Nous avons à cœur de participer à l'amélioration de notre cadre de vie.

Bonnetable Autrement vous souhaite un bel été qui sera une nouvelle fois bien animé par la Bonn'zik et notre comité des fêtes.

# A MÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

## TRAVAUX PRÉVISIONNELS SUR LE TRIPOULIN



Inondations du 9 au 11 juin 2018

Le Tripoulin, qui prend sa source en forêt de Bonnétable et traverse le centre-ville, est géré par le syndicat mixte du bassin de l'Orne Saosnoise.

L'Orne Saosnoise est le principal affluent de la Sarthe en amont du Mans. C'est un bassin versant de 420 km<sup>2</sup> dans le département de la Sarthe et qui comprend également deux communes

dans le département de l'Orne. Il est linéaire d'environ 370 km de cours d'eau compris parmi ce que l'on nomme les 2<sup>e</sup> catégories piscicoles.

A la suite des inondations du 9 et 11 juin 2018, une étude a été réalisée, par le cabinet Hardy, sur Bonnétable et Souigné-sous-Ballon, les deux communes les plus impactées du secteur. Il en résulte des plantations de haies qui ont débuté depuis 2019 et une modification du cours d'eau et de son

tracé prévus pour l'été 2024.

Au plan d'eau du Vivier, une digue est à supprimer pour que le surplus d'eau reparte vers le ruisseau et non vers les habitations.

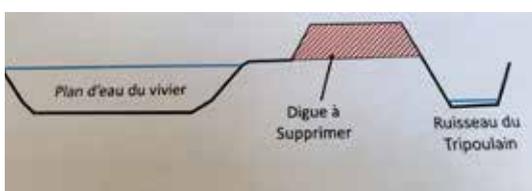
Ensuite, de la rue de la Prairie au centre-bourg, un rétrécissement du cours d'eau

en largeur sera réalisé, afin que cela enlève un gros volume d'eau actuel et permette d'avoir un stockage en cas de fortes pluies.

L'ensemble de ces travaux est supporté par le syndicat et ne sera donc pas à la charge de la commune de Bonnétable.



Plan des travaux au plan d'eau du vivier



Une idée de l'objectif que l'on souhaite atteindre

# COMMÉMORATION BONNÉTABLE LIBÉRÉE DEPUIS 80 ANS !



Depuis le mois de juin fleurissent un peu partout en France les manifestations célébrant le « D-Day » et le Débarquement des forces alliées en Normandie. Bonnetable ne fait pas exception et fêtera prochainement le 80e anniversaire de sa libération du 10 août 1944. Voici pour vous, avant la date, un aperçu de ce que le groupe de travail constitué pour l'occasion a prévu et mis en place.

## Les petits plats dans les grands, mais en toute simplicité.

A raison d'une par mois, les réunions se sont succédé depuis novembre dernier, afin de préparer dignement, sans toutefois trop de faste, la dizaine qui nous sépare de 2014. Les services de la commune, les élus y compris du Conseil municipal "Jeunes", le Souvenir

français, le Père Guy et le Comité des fêtes ont élaboré un programme cohérent qui va s'articuler en plusieurs phases et dont voici le déroulé :

- 10h00 :** messe en plein-air à Bonnetable dans le jardin public (ou dans l'église selon le climat)
- 11h00 :** inauguration d'un premier panneau pédagogique Square Albert Guilmin
- 11h30 :** inauguration d'un deuxième panneau Avenue du 11 novembre
- 12h00 :** repas champêtre dans le jardin public (payant et sur réservation), avec orchestre et sur le thème des années 1940\*
- 16h00 :** arrivée de véhicules militaires

sur le site du jardin public

- 16h30 :** remise de la médaille de Chevalier de la Légion d'Honneur à Bernard Martin, place du Souvenir
- 17h00 :** cérémonie commémorative à la stèle au bas de la mairie, avec inauguration du troisième panneau pédagogique
- 18h00 :** cérémonie commémorative au monument Onias Martin, avec inauguration des deux derniers panneaux
- 19h00 :** Vin d'honneur dans la salle Mélusine

A cette occasion, chaque habitant et chaque commerçant qui le souhaite est invité à pavoiser sa maison, ou sa vitrine, du drapeau tricolore.

## Tout le monde sur le pont !

On peut dire que, si elles ne participent pas directement, toutes les instances représentatives de Bonnetable ont été sollicitées et ont répondu "présent" : l'Union des Commerçants, Artisans, Industriels du Pays Intercommunal de Bonnetable (UCAIPIB), l'Association Culturelle Intercommunale à Bonnetable (ACIB), Génération Mouvement, le CCAS et la Résidence Autonomie, l'association des véhicules militaires autour de Jean-Romain Thiéry, l'imprimerie CRES.

A l'occasion du 80e anniversaire de la libération de Bonnetable, le Souvenir français a souhaité étendre nos connaissances des événements qui s'y sont passés. Et comme à son habitude, il a misé sur la jeunesse pour travailler sur le devoir de mémoire. C'est à cette intention que les enfants du Conseil municipal "Jeunes" ont planché sur la réalisation de panneaux explicatifs qui seront inaugurés le 10 août, et qui sont également destinés à la curiosité des touristes de passage dans Bonnetable.

\*Repas au prix de 12 euros, exclusivement sur réservation et jusqu'au 1er août auprès du CDF

# HANDBALL 30 ANS

## PATRIOTE : LA SECTION « HANDBALL » A SOUFFLÉ SES 30 BOUGIES !

C'est en 1993 que la « section Hand » a vu le jour sous la présidence de Sylvain Langlais. A l'époque, un groupe de 10 filles et de 15 garçons s'initient à la pratique de la petite balle au gymnase. Pour la petite histoire, l'équipe masculine terminera cette année-là 9<sup>ème</sup> sur 12, tandis que les féminines se classeront 3<sup>ème</sup> sur 8 !

Se succéderont à la présidence Stéphanie Dodin, puis Pascal Chambrier jusqu'en 1998 et enfin David Léguillon, notre animateur municipal, toujours aux commandes de la section à ce jour !

Avec l'arrivée du Covid-19, la section a été brutalement impactée, comme beaucoup de sports de contact se jouant en intérieur. Mais la section a su se relancer et perdurer grâce à la motivation de tous les bénévoles, puisqu'elle compte actuellement 75 licenciés. Une équipe

« senior » masculine, une équipe féminine (entente avec le club de Ballon), une équipe moins de 12 ans, ainsi que d'autres : moins de 10 ans, moins de 9 ans et « Loisir ». Le club se veut familial et axe sa politique sur l'apprentissage et le plaisir de jouer.

A la rentrée, un créneau « baby Hand » sera proposé à partir de 4 ans, le samedi matin, et une équipe de moins de 14 ans pourrait voir le jour selon les effectifs.

Vous pourrez retrouver les dirigeants et dialoguer avec eux lors du Forum des associations le 7 septembre.

Le Bureau actuel : **Président, David Léguillon / Vice-président, Raymond Bellencontre / Secrétaire, Meggy Marcel / Trésorier, Ludovic Guilbert.**

**Contact Facebook : SHP Bonnétable**

### QUELQUES DATES

- 1999** : Organisation du 1<sup>er</sup> tournoi de Hand sur sable, à travers tout le département et qui sera reconduit pendant 3 ans dans le jardin public.
- 2000** : La première équipe « jeune » est engagée en championnat et sera sacrée « Championne de la Sarthe » l'année suivante, en catégorie « moins de 18 ans ».
- 2007** : Réception d'une délégation allemande dans le cadre des 30 ans du jumelage avec Twistringen.
- 2010** : Création d'une équipe « Loisir ».
- 2014** : Le club compte 115 licenciés, 7 équipes en championnat et reçoit de la Ligue son 1<sup>er</sup> Label Argent école de Hand.
- 2017** : L'équipe féminine atteint le stade des ½ finales « Coupe Sarthe ».
- 2018** : Réfection du gymnase avec une surface optimale pour la pratique du Hand.
- 2024** : 30 ans du club avec la présentation d'un nouveau logo et l'aménagement d'un nouveau local technique.

Les années 90



1999

Finale sur le sable



2007

L'effectif 2014



2014

Nouveau Logo 2024



2024

L'équipe Loisir



2024

2000



Les moins de 18

2010



L'équipe Loisir

2017



Les féminines

2024



Les Seniors

# RÉTROSPECTIVE DES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES



Chasse aux oeufs organisée par le Comité des fêtes



Génération Mouvement fabrique des fleurs pour le Région Pays de la Loire Tour



Bonn' Color Run...



Organisée par l'APEB



Rallye historique de l'Écurie Le Mans



Démonstration de karaté avec des champions du monde



Journées Peintres au jardin organisée par l'ACIB



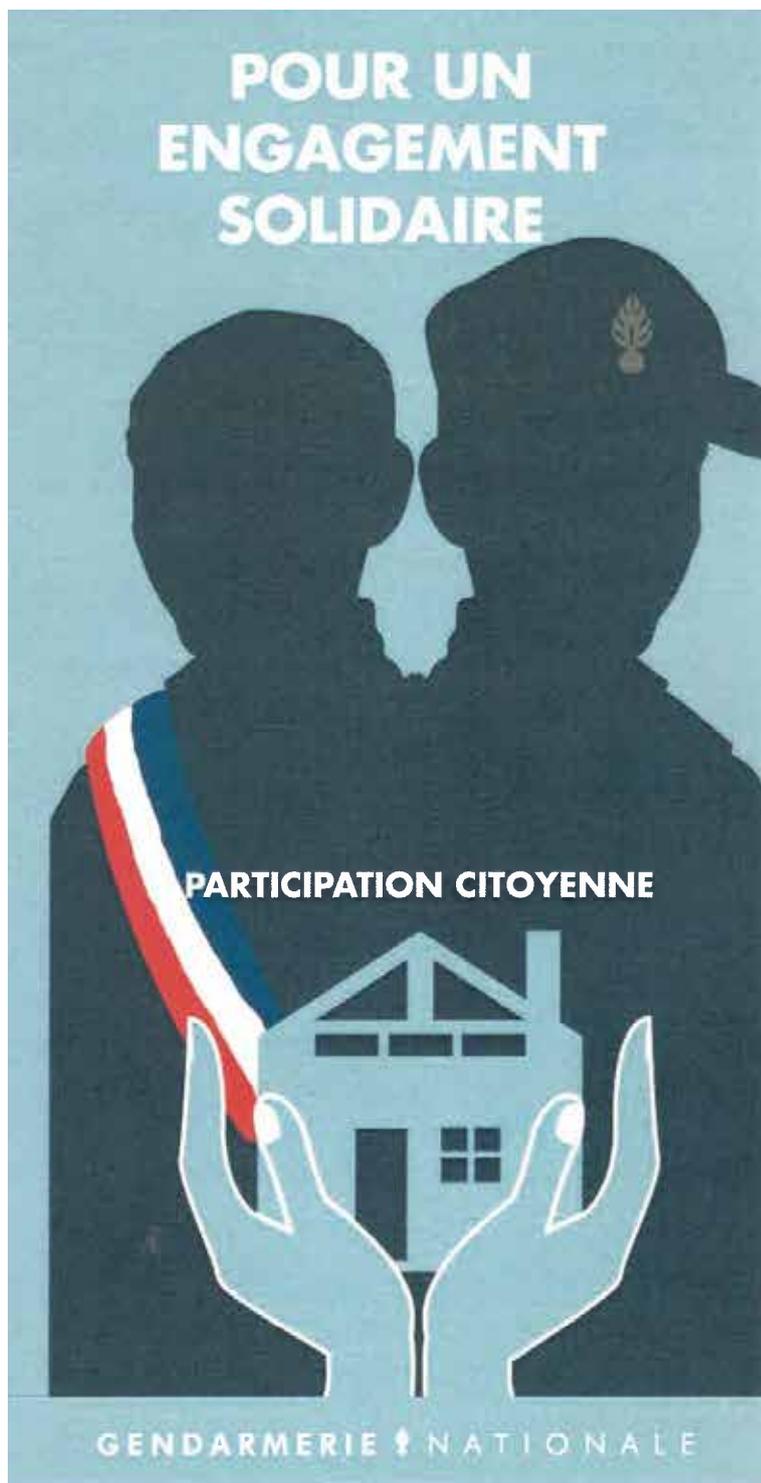
La Patriote foot en action

## FORUM DES ASSOCIATIONS

Comme les années précédentes, nous vous invitons à retrouver les associations lors du forum des associations qui aura lieu le 7 septembre à la salle mélusine de 9h30 à 12h30.

# PARTICIPATION CITOYENNE

## BONNÉTABLE PRÉPARE LA MISE EN PLACE DU DISPOSITIF



*Un système de vidéo-protection équipe la ville de Bonnétable depuis le précédent mandat. Mais face à l'augmentation de la délinquance et des incivilités, force est de constater qu'il ne suffit pas. Aussi, une ligne budgétaire ayant été adoptée en conseil municipal, le dispositif des caméras de surveillance va être renforcé en 2024. Et pour le compléter, celui de la participation citoyenne va également voir le jour d'ici à la fin de l'année. La commune de Saint-Cosme-en-Vairais, notre voisine, l'a mis en place en 2022 et depuis lors, son maire atteste de son utilité et de résultats concrets, au moins en matière de prévention.*

C'est également en 2022 que la lieutenant Trémerel, de la gendarmerie de Mamers, et à l'époque l'adjudant-chef Gandin de Bonnétable présentent le système au Bureau des adjoints. Il est différent de ce qu'on appelle les "voisins vigilants", en place à La Ferté-Bernard par exemple. Un service payant, lui, et qui fonctionne avec une plateforme de contribution dans laquelle la gendarmerie est moins impliquée. Avec la participation citoyenne, une convention renouvelable est élaborée et signée avec l'État, le maire et le Groupement de gendarmerie, seul vrai pilote de ce dispositif qui est gratuit. Pour les raisons que l'on connaît et la nouvelle élection municipale de mai 2023, le projet a été repoussé, mais il reprend donc.

Pour résumer, il s'agit d'une coopération humaine entre élus, citoyens - dont le rôle s'arrête à la remontée d'informations - et les forces de l'ordre. Une réunion publique aura lieu à la rentrée de septembre afin de présenter le système aux habitants, dans lequel le lien social reprend du sens. Des référents potentiels pourront alors se faire connaître par le biais d'une adresse numérique dédiée. Leur candidature sera ensuite étudiée avec le maire qui a un rôle central d'impulsion du dispositif et de validation des référents (il dispose donc d'un droit de veto possible). Pour davantage d'efficacité, il faudra implanter des panneaux informatifs de son existence aux entrées de ville et constituer un maillage le plus représentatif et pertinent possible, par quartier, domaine de compétence, etc... Le référent devra donc être volontaire et disponible, mais il reste également libre de se retirer à tout moment.

## LE RÔLE DE CHACUN

### ► LE MAIRE

Pivot en matière de prévention de la délinquance dans sa commune, le maire est chargé de la mise en œuvre, de l'animation et du suivi du dispositif.

**Un protocole peut être signé** entre le maire, le préfet et le commandant de groupement afin de définir les modalités pratiques et les procédures d'évaluation du dispositif.

### ► LES RÉSIDENTS

Sensibilisés aux phénomènes de délinquance au cours des réunions publiques, les habitants du quartier doivent adopter des actes élémentaires de prévention : surveillance mutuelle des habitations en l'absence de leurs occupants, ramassage de courrier, signalement aux forces de l'ordre des faits d'incivilités, des démarcheurs suspects, ...

### ► LA GENDARMERIE

Le dispositif est strictement encadré par la gendarmerie qui veille à ce que l'engagement citoyen ne conduise pas à l'acquisition de prérogatives qui relèvent des seules forces de l'ordre.

Les relations entre les habitants d'un quartier et la gendarmerie s'en trouvent alors renforcées.

La gendarmerie lui déterminera un cap, assurera l'anonymat et la confidentialité aux participants. Elle traitera bien entendu les informations qui lui seront remontées et les analysera pour restituer des bilans réguliers de la situation au groupe (une vingtaine de personnes requises), environ tous les 6 mois.

On voit que la mise en place de la participation citoyenne avance et devrait débuter en janvier 2025. Appui important de la vidéo-protection, elle ne nécessitera pas de délibération par le Conseil municipal, la signature de la convention étant suffisante. Précisons qu'un agent communal ou un élu peuvent être référents, mais qu'ils ne remplaceront jamais l'autorité policière ou militaire. Et, enfin, que 2 gradés de la gendarmerie seront nommés en tant que référents à leur tour.

Une réunion publique concernant la mise en place de la participation citoyenne aura lieu le lundi 23 septembre 2024, à 20h30, dans la salle Mélusine.

## À RETENIR

- Engagement du maire dans le champ de la prévention de la délinquance et de la tranquillité publique.
- Renforcement des solidarités de voisinage en créant ou recréant du lien social.
- Renversement du sentiment d'insécurité : rassure les citoyens et dissuade les délinquants potentiels.

**CONTACTEZ VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE :**



Conception graphique : 2015-1260 / Sirpa Gendarmerie © MDL PHARTARD  
SDG 15-36025-2500

# AMÉNAGEMENT DE LA VILLE

## DE MULTIPLES INTERVENTIONS ET DES ACTIONS

### Élagage

Suite à des problèmes d'éclairage public, notre prestataire dans ce domaine est intervenu pour trouver l'origine des dysfonctionnements. Il s'est avéré que cela provenait d'arbres qui avaient besoin d'être élagués car, de par leur hauteur, ils créaient une interférence avec les fils électriques. Cela se situait rue de Luynes. Les agents municipaux sont alors intervenus grâce à leur nacelle et ont effectué le travail nécessaire.



Dans la nacelle

### Avant / après place de la Victoire



Avant Parterre place de la victoire

Une réparation des bordures et un aménagement floral a été réalisé fin avril par nos agents communaux afin d'embellir nos espaces.

Toute la partie engazonnée a été enlevée. Un apport de vivaces et d'arbustes a été mis en place avec un système d'arrosage par système de goutte à goutte. Le tout a été recouvert d'un paillage miscanthus afin de préserver la fraîcheur.

Par endroit, des grosses pierres et un vieux vélo ont été ajoutées pour décorer.



Après Parterre place de la victoire

### Achat d'un camion Iveco Ampliroll

L'achat d'un camion Iveco Ampliroll d'occasion, récent (2021), avec peu de kilomètres, a été effectué courant mai et mis à disposition au mois de juin, afin de remplacer un camion semblable ayant 24 ans. Ce véhicule est équipé de la signalétique aux normes en vigueur. Il dispose de deux bennes amovibles. Il servira principalement à l'équipe des espaces verts pour leurs travaux, ainsi qu'au transport de matériel pour les manifestations.



Nouvelle acquisition



### Recyclage du matériel



L'ancien minibus

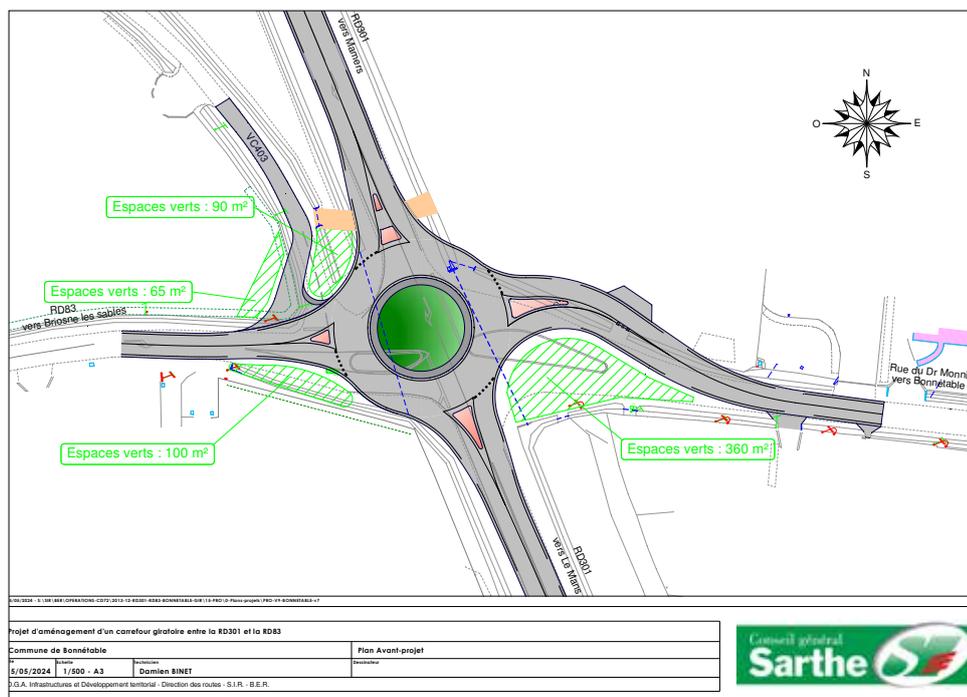
Les agents des services techniques ont transformé un ancien minibus ayant servi aux associations, en un véhicule aménagé pour les travaux dans les bâtiments communaux.



Aménagement de l'ancien minibus

# SÉCURITÉ ROUTIÈRE

## LE DERNIER CARREFOUR DE LA RD 301 ENFIN SUPPRIMÉ !



### Mais tout arrive !

Dans son courrier du 22 avril dernier à Marie-Laure Pléver, Dominique Le Mèner confirme l'inscription au budget primitif des 650.000 euros nécessaires (entièrement financés par le Département) à la mise en oeuvre du giratoire avec la route de Brosses-Les-Sables (RD 83) et qui conduira à la sécurisation du carrefour.

Ce rond-point prévoit un rayon de 18 mètres. Une option "aire de parking de covoiturage" a été retenue et confirmé (dans le quart sud-est avec l'espace vert 360 m<sup>2</sup>). Il conviendra donc de confirmer ou non

cette décision. Une réunion technique des services a eu lieu fin mai avec les concessionnaires de réseaux (Enedis et Orange) pour programmer les déplacements de réseaux à la fin d'été 2024. Une autre s'est tenue en mairie de Bonnétable au mois de juin, afin de présenter le projet aux élus.

Enfin, le dossier de consultation devrait être lancé fin août 2024, les travaux devraient quant à eux débuter à la mi-octobre 2024. Le giratoire devrait être réalisé pour une mise en service à la fin de cette année, la couche de roulement en tapis d'enrobés n'étant prévue qu'au printemps 2025. Tout arrive donc, fonction du temps de la justice, et nous ferons un nouveau point dans le bulletin municipal de janvier 2025.

### Un peu d'histoire

Avant de s'appeler RD 301, l'ancienne route royale s'engageait au sud, dans Bonnétable, pour la traverser avant de repartir au nord, vers Rouperroux-Le-Coquet. Puis, en 1982, celle qu'on appelle désormais la RD 301 est déviée et contourne notre ville, désengorgeant son centre-bourg d'un trafic routier devenu dense. C'était sans compter qu'il allait continuer à grossir, coupant 3 axes secondaires qu'il devint pour le moins risqué de traverser. Et, malgré la signalisation, le bon sens et toutes les précautions, quelques personnes l'ont malheureusement payé de leur vie.

En charge de la politique routière concernant justement les routes nationales transférées par l'État ainsi que les départementales, le Conseil général de l'époque avait d'abord équipé d'un rond-point l'ancien carrefour avec la route de Courcemont (RD 6). Puis, contre

toute attente, alors qu'on croyait à celui qui arrivera désormais sous peu, un second croisement tout aussi dangereux avec la route de Marolles-Les-Braults a été supprimé à l'automne 2017 (RD 19). Ces deux projets structurants de sécurité routière avaient pu voir le jour grâce à la maîtrise financière mais aussi foncière du Département.

Et, parce qu'il disposait des fonds nécessaires (qui au passage ont subi eux-aussi les affres de l'inflation avec la crise financière de 2021-2022), c'est bien à défaut d'une maîtrise foncière que le 3e projet traîne depuis maintenant plus de 10 ans ! Initié du temps où Jean Pierre Vogel était encore au conseil général, le dossier a été suivi depuis par le conseiller départemental. Il convient de rappeler aussi qu'une seule partie en présence a suffi pour paralyser la réalisation durant tout ce temps, avant d'aboutir en 2024 à ce que le Département obtienne, en justice, la propriété indispensable des terrains.

# ÉCOLE MATERNELLE

## « QUOI DE NEUF À L'ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE, AVENUE DE LA FORÊT ? »



### Une cabane en osier vivant à l'école

Lundi 18 mars, Franck Viel, de l'association Passage, est venu à l'école maternelle pour nous aider à fabriquer une cabane en osier vivant. Tout le monde a chaussé ses bottes et mis les mains dans la terre. Les camarades du dispositif ULIS sont venus prêter main forte aux copains de maternelle pour réaliser ce bel ouvrage. En une journée de joyeux labeur, notre belle cabane est sortie de terre. Aujourd'hui, les osiers ont poussé et les feuilles nous procurent un ombrage fort appréciable sur la cour. Nos petits élèves sont ravis de pouvoir en profiter pendant les récréations. Ils ont réalisé des affichages expliquant

comment en prendre soin. La météo est favorable à une bonne reprise des brins d'osier mis en terre et nous espérons en profiter pendant de nombreuses années. Un grand merci à Franck pour le partage de ses connaissances, sa patience et son expertise en matière de cabane !

texte, c'est à dire construire des phrases complètes et compréhensibles pour les dicter à l'adulte.

Une fois le texte élaboré, les enfants, par deux, ont tapé les textes à l'ordinateur. Enfin, ils ont légendé la photo choisie. Voici l'un de leurs articles :

#### AVANT LES MOTS

*« Le mardi 19 mars, on est allés à l'école de musique et de danse de Bonnétable pour regarder le spectacle « Avant les mots ». Il y avait un monsieur et une dame. Le monsieur a fait de la musique avec des coquillages, de la paille, des bâtons, une corne, des pierres... La dame a fait des bruits avec sa bouche et sa gorge. Elle a aussi fait des bruits avec des billes dans l'eau. C'était rigolo ! »*

### La semaine de la presse dans la classe de Mme Farcy

Dans le cadre de la semaine de la Presse, les élèves de grande section ont écrit un article sur un événement vécu par la classe. Ils avaient le choix entre plusieurs sujets, chaque groupe a voté et l'un des choix s'est porté sur le spectacle « Avant les mots ». Ensuite, les enfants ont choisi une photo, celle qui leur paraissait la plus pertinente, parmi un grand nombre de photos évoquant des différents sujets. Puis ils sont passés à l'écriture du



### La sortie au zoo de La Flèche racontée par les PS/MS

*« Nous avons pris le car pour aller au zoo. Il fallait passer par la caisse pour payer les tickets, comme ça on pouvait rentrer. Il y avait des flamants roses : il y en avait un gris et tous les autres étaient roses. Ils se tenaient sur une patte et ils pataugeaient dans l'eau. Ensuite, les singes faisaient l'équilibre sur les cordes et les poutres ; ils mangeaient des carottes et des bananes. Les deux hippopotames jouaient*

*à se bagarrer, à couler. Ils ne faisaient que descendre sous l'eau et remonter. Nous avons vu leurs grandes dents. L'ours est descendu d'une cascade puis il est remonté, ça faisait comme un escalier. Le rhinocéros avait deux cornes : une grande et une petite. Il a réussi à soulever un gros tronc d'arbre. Le panda roux était trop mignon sur le toit de sa cabane, il mangeait des feuilles. Les manchots glissaient dans l'eau grâce à un toboggan, et la tête la première ! Pour finir, nous avons vu des perroquets. Ils ne répétaient pas mais ils criaient très fort ! Dommage, il n'y avait pas les éléphants, les girafes et les zèbres. »*

# ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

## « QUOI DE NEUF À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE CATHERINE PAYSAN, PLACE D'ARMES ? »



### Des volontaires en services civiques pour la rentrée 2024

Cette année, Shannon, Anthyme et Mathieu se sont investis pleinement dans leur mission de service civique au sein de l'école primaire. Leur aide a été précieuse pour la directrice, Mme Landeau, mais également pour les enseignants au sein des classes. Toute l'équipe pédagogique les remercie chaleureusement et leur souhaite le meilleur pour la suite. L'école primaire aimerait accueillir de nouveau trois jeunes en service civique pour la rentrée de septembre prochain.

Les missions consistent à apporter un soutien à l'équipe pédagogique en accompagnant les élèves au sein des classes sur des projets communs : l'hygiène et la santé, le développement durable, le climat scolaire et l'accompagnement des élèves en situation de handicap. Si vous avez entre 18 et 25 ans et que vous êtes intéressés pour une

première expérience valorisante à l'école primaire publique, n'hésitez pas à prendre contact avec Mme Landeau au 02.43.29.31.45 et à déposer votre CV à l'école maternelle ou élémentaire.

### Construisons notre musée à Connerré

Nos quatre classes de CM1/CM2 ont participé à la réalisation d'une exposition exceptionnelle sur la Seconde Guerre mondiale. Les élèves ont travaillé sur différents sujets concernant leur histoire locale : les Justes parmi les Nations, les familles Guilmin et Beulé, le lieutenant Onias Martin, la résistance et la libération

de Bonnétable. Notre travail est venu compléter les projets des autres écoles ainsi que l'exposition de collections privées d'objets datant de la guerre. Les écoles de Bonnétable, Connerré, Tuffé, Thorigné-sur-Dué et Le Breil-sur-Mérize ont présenté le fruit de leur travail lors d'une exposition labellisée, ouverte au public du 6 au 17 mai, à la médiathèque de Connerré. Ce travail de longue haleine s'est effectué en partenariat avec des associations locales et des collectionneurs. Chaque école a proposé des panneaux reprenant les thématiques travaillées. Des jeux ont été préparés afin d'apporter un côté ludique pour petits et grands. Un diaporama des côtes normandes avec les différentes zones de débarquement des troupes alliées a été créé pour l'occasion. Cette exposition de deux semaines fut une valorisation remarquable des heures consacrées à ce travail dans les classes. Plusieurs centaines de visiteurs ont eu le plaisir de découvrir cette exposition, proche d'un musée éphémère, tant le travail a été de qualité. Bravo à tous nos petits historiens et petites historiennes ainsi qu'à leurs enseignants et enseignantes.

### Les après-midis jeux d'Henri et Paulette

Ce projet visant à favoriser le lien intergénérationnel s'est poursuivi cette année. A l'initiative d'Elise et Virginie du centre social Mazagran et avec le soutien de



Manuella (bibliothèque intercommunale de Bonnétable) et la collaboration de Mme Pinaudier, enseignante en CE2 de l'école, les élèves ont eu le plaisir de partager des moments riches avec leurs grands-parents et d'autres séniors de la commune. Vendredi 31 mars, les élèves de CE2 et leur enseignante, accompagnés de 10 grands-parents se sont rendus au centre Mazagran, à la rencontre d'Henri et Paulette afin de partager un moment convivial. Le centième jour d'école approchant, des défis sur ce thème ont été proposés aux 4 groupes composés d'enfants et leurs aînés. Au programme, résoudre 100 énigmes mathématiques, reconstituer le chiffre 100 avec des cœurs personnalisés par chaque participant et récolter 100 mots qui rendent heureux. L'après-midi s'est clôturé dans la bonne humeur autour d'un goûter et d'un échange sur le ressenti de



l'après-midi. De beaux liens de complicité se sont créés entre la classe et les "Henri et Paulette" présents ce jour. Les enfants ont apprécié ce moment et sont en joie de retourner prochainement leur rendre visite. Les après-midis jeux sont ouverts à tout le monde (ponctuellement ou régulièrement) sur simple inscription au centre social Mazagran.

# ÉCOLE DU SACRÉ-CŒUR

DE JANVIER À JUILLET AU SACRÉ-CŒUR ...



Les parents d'élèves ont aménagé un espace nature.

## Quelques flocons mais des bonhommes de neige plein les têtes...

...et de la cuisine, de la musique, un carnaval, de la pâtisserie, de la lecture, des mathématiques, des célébrations, une participation à la nuit de la lecture avec des contes lus aux enfants et leurs familles, des journées "UGSEL" à Montfort-Le-Gesnois, Sargé-Lès-le Mans et Bonnétable, des champions médaillés, une journée olympique organisée par l'équipe d'animation de Bonnétable, de la géographie, des sciences, des cerfs-volants, des énigmes, des spectacles, la chasse aux œufs, un concours photos, une sortie scolaire à Musikenfête pour les maternelles, une sortie à la commanderie d'Arville pour les élémentaires, de l'histoire, le Festival du livre, des surprises, la visite de Raya - une Andi-chien -, la visite du château de Laresses à Lombron pour les maternelles, la visite du collège pour nos CM2, une kermesse, une chasse aux trésors dans le parc du château. Beaucoup de plaisirs, de joies et de bons moments pour nos 103 élèves !

Pour tous renseignements ou inscriptions, vous pouvez joindre

**Mme Bourgoin**

au 02 4329 31 01 ou par mail à :

[ec.bonnetable.sacrecoeur@dddec72.org](mailto:ec.bonnetable.sacrecoeur@dddec72.org).



Les enfants apprécient particulièrement cet endroit, on peut y faire classe dehors en profitant des bienfaits de la nature.

# UN FLORILÈGE DE BONS MOMENTS

## VISITE DU SÉNAT



Dans l'hémicycle

Le mardi 30 avril 2024, vingt-et-un membres du Conseil municipal "Jeunes" de Bonnétable, Madame le maire : Madame Pléver, Catherine Chartrain, adjointe aux affaires scolaires, Thierry

Lemonnier adjoint à la communication, Marie et David, animateurs scolaires et périscolaires se sont rendus au Sénat, sur invitation du sénateur Jean Pierre Vogel. Pour grand nombre d'entre eux, cette visite était une grande première.

Certains ont dit que « C'était une belle expérience ! ». Ils ont eu le privilège de visiter la grande bibliothèque, de jouer le rôle des sénateurs le temps d'un instant et de s'asseoir dans l'hémicycle. D'autres nous ont dit : « C'est impressionnant ! Quelle belle visite ! »

En sortant du Sénat, ils ont pu se balader dans le Jardin du Luxembourg, juste à côté du palais.

Enfin, à leur grande surprise, nous avons eu le temps de les emmener voir la Tour Eiffel. Un rêve pour quelques-uns qui découvraient Paris pour la première fois.



Salle des conférences



Un moment de complicité

## CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES À L'ÉCOLE MATERNELLE

Le vendredi 29 mars 2024, toute l'équipe de l'école maternelle Charles Perrault a organisé sur le temps de la pause méridienne, une chasse aux œufs de pâques. Nul doute que cette expérience ait été un réel succès, mettant des étoiles dans les yeux des plus petits (entre 3 et 6 ans). En effet, ils ont pu repartir avec une poule fabriquée avec soin par l'accueil périscolaire accompagnée, bien entendu, par un délicieux œuf en chocolat. C'est un événement qui sera très probablement reconduit au vu de l'enthousiasme que cela a généré.

## UNE FRESQUE GOURMANDE ET COLORÉE ORNE LA CANTINE DE L'ÉCOLE MATERNELLE DE BONNÉTABLE"

L'équipe de restauration scolaire souhaitait égayer le mur un tantinet tristounet de la cantine. Le défi était donc d'avoir une jolie décoration sur le mur de la cantine, tout en faisant participer les enfants de la petite section à la grande section de maternelle.

Pour le choix des fresques, une reproduction de Laure Phelipon a été réalisée. Morgan ayant implanté le décor,

les enfants de l'accueil périscolaire se sont armés de pincesaux et, durant la période mars/avril, ont pu exprimer toute leur créativité et leurs talents de peintres. Les jeunes artistes se sont appliqués pour un rendu magnifique.

Chaque jour, les enfants venaient par sessions de 15 à 20 minutes le matin et le soir accompagnés d'Hélène. Aujourd'hui, les bénéficiaires de la cantine sont

accueillis par une joyeuse bande de légumes et fruits féériques et colorés.



Fresque restaurant scolaire école maternelle

## PORTES OUVERTES DU RESTAURANT SCOLAIRE PLACE D'ARMES

Vendredi 31 mai de 16h30 à 18h30, la cantine de l'école primaire ouvrait ses portes au public. De nombreux fournisseurs locaux étaient présents sur place : La Ferme de Belle Vue (Bonnétable), La Ferme de la Grande Mousse (Briose-les-Sables), L'Oiselière (Courcival), Biocoop, Sookies (Le Mans), Cosme (Le Mans), La Ferme des Janvries (Souillé).

D'autres fournisseurs n'ont pas pu être présents mais ont tenu à participer : Le Pis qui chante (Villaine-sous-Lucé),

Les vergers d'Aulaines (Bonnétable), Les Associés du pain (Bonnétable), La Boulangerie du château (Bonnétable). Des ateliers ont été mis en place par tous les producteurs nommés, où il était possible de découvrir et de déguster les produits locaux et de qualité servis aux enfants de la commune. Cela représente 360 repas quotidiennement.

Les visiteurs ont également pu découvrir les locaux fraîchement repeints, ainsi que le matériel dans lequel il était nécessaire d'investir. Le chef Julien

Cheveau et son équipe était présents pour donner plus d'informations.



Portes ouvertes à la cantine scolaire"

# BONNÉTABLE TERRE DE SPORT, TERRE DE JEUX !

## AMBIANCE JEUX OLYMPIQUES SUR LE COMPLEXE SPORTIF

Ce sont 280 petits athlètes du cycle 2 et 3 de l'école du Sacré-Cœur et Catherine paysan qui se sont retrouvés sur 2 jours de compétitions.

Répartis par équipe de 8 joueurs sous les couleurs de différents pays, les enfants ont pu en découdre autour d'ateliers variés. En effet, épaulé par David Leguillon et Marie Monceau, Hugo Jahier - à l'initiative du projet dans le cadre de

sa formation d'éducateur sportif - a su mobiliser plusieurs sections de la Patriote pour animer et encadrer les épreuves.

Athlétisme, basket, cyclisme, football, handball, judo, rugby, tennis et tennis de table étaient au programme des Olympiades.

Au terme de la journée, écourtée le jeudi en raison de la météo, les sportifs de chaque pays se sont vu remettre un

badge et une médaille en souvenir, sans oublier le goûter offert par la municipalité. Puis ils ont regagné leur école, tous heureux d'avoir défendu leur couleur dans un esprit olympique.

Cette belle manifestation n'aurait jamais pu être possible sans l'aide des bénévoles, des clubs et des parents, accompagnateurs. Un grand merci à eux !



Basket



Podium du cycle 3 pour la 1ere place



Saut en longueur



Le CMJ a travaillé sur le label



Podium du cycle 2 de l'école privée



Podium du cycle 3 pour la 1ere place



Tennis



Foot



Photo de groupe du cycle 3

Pour ce mandat 2024, le CMJ a travaillé sur le label terre de jeux que la commune a obtenu sur 2 projets différents.

Pour le premier, ils ont créé un ensemble de panneaux visibles à l'entrée du jardin public tout l'été.

Pour le deuxième, que vous pourrez découvrir dans les semaines à venir, une exposition itinérante mettra en lumière les bénévoles des sections sportives de la Patriote.

# NOUVELLES ENSEIGNES



## Yann Flouvat et Jocelyne ont créé MANGASIE

Ancien photographe, puis ambulancier, le fils et sa maman avaient déjà travaillé ensemble et se sont installés en début d'année, dans les anciens locaux des assurances MMA. A la fois salon de thé et librairie spécialisée dans les mangas, ils sont ouverts du mercredi au dimanche. Un grand espace à découvrir, où se divertir et se régaler.

Mangasie - 47 avenue du Maréchal Joffre - 72110 BONNÉTABLE - 06 11 70 37 57



## Les cadres noirs percherons

Patrick Cholet et son épouse sont arrivés du Perche au cours du printemps. Ils sont l'un des 2 nouveaux locataires du "bâtiment blanc" construit par Maine Saosnois dans la zone artisanale du Charme. Éperdument passionnés d'abeilles et de nature, ils produisent des miels d'exception et les proposent à de grands chefs étoilés pour leur cuisine tout aussi rare.

Les Cadres Noirs Percherons - 514 rue du Charme - 72110 BONNETABLE - 07 50 48 35 06



## Papillon automobiles

Étienne Papillon est donc le second occupant du nouveau bâtiment de la zone du charme. Jeune responsable d'une marque automobile sud-coréenne dans une vie antérieure, au Mans, il a décidé de créer sa propre entreprise. Si vous recherchez un véhicule neuf ou d'occasion, plutôt milieu et haut de gamme, une visite à lui s'impose !

Papillon Automobiles - 514 rue du Charme - 72110 BONNETABLE - 07 44 93 46 77

# CHANGEMENTS DE PROPRIÉTAIRES



## Mathieu Gohaud a repris CAPUCINE à Michel Freulon

Ce n'était pas un "poisson d'avril" et, pourtant, le jeune Mathieu Gohaud a repris le magasin de fleurs à Michel ce jour-là ! Isabelle, qui confectionne les bouquets, est restée et une jeune employée est venue renforcer l'équipe. Mathieu a souhaité ne plus proposer les articles de pêche et développera prochainement une nouvelle activité qu'il connaît bien.

Capucine - 8 rue du Lion d'or - 72110 BONNÉTABLE - 06 67 10 47 03



## L'ancien JARDY s'appelle désormais CHEZ CHOCO

Dominique Liberge rêvait depuis toujours d'avoir un bar. Issu du monde du bâtiment, il a racheté l'ancien Jardy et l'a transformé en un lieu accueillant, avec une terrasse abritée pour les jours de pluie ou de grosses chaleurs. Sa femme Linda (La Semelle Parfaite) l'a rejoint pour le seconder et compléter l'équipe. Avec des idées plein la tête, aucun doute pour le succès.

Chez Choco - 28 rue du Maréchal Joffre - 72110 BONNÉTABLE - 02 43 29 45 67



## La boulangerie DILIS devient LA DÉLICIEUSE

Heureux propriétaire du Cocci Market et président de l'Union des Commerçants, Artisans et Industriels du Pays Intercommunal de Bonnétable, Thierry Lebert a racheté la boulangerie Dilis qui s'appelle maintenant La Délicieuse : tout un programme dont fait partie Jean-Luc Dilis, membre de l'équipe et devenu salarié.

La Délicieuse - 57 rue du Maréchal Joffre - 72110 BONNÉTABLE - 02 43 29 31 03



Retrouvez toute l'actualité de Bonnétable sur les panneaux lumineux, ainsi que sur le site internet <https://bonnetable.fr/> et l'application mobile Bonnétable distribuée par Lumiplan.

## LES NAISSANCES HORS COMMUNE

- **Mathilde MOISY**  
née le 16 décembre 2023 à Le Mans
- **Maëlys VAIDIE**  
née le 11 janvier 2024 à Le Mans
- **Ambre MONTAROU**  
née le 15 mars 2024 à Le Mans
- **Armand MURE d'ALEXIS**  
né le 19 avril 2024 à Le Mans
- **Rose TEILLAY**  
née le 22 avril 2024 à Le Mans
- **Pheebe DEROUET LAVOUÉ**  
née le 24 mai 2024 à Le Mans
- **Lio LESENS**  
né le 03 juin 2024 à Le Mans

**Nous leur souhaitons la bienvenue sur Terre !**

## LES MARIAGES CÉLÉBRÉS EN MAIRIE

- **Melvin HERAULT et Léa GIRARD-VAURILLON**  
mariés le 20 avril 2024
- **Aurélien BRETON et Julie ROBERT**  
mariés le 20 avril 2024

**Tous nos vœux de bonheur !**



Le traditionnel feu d'artifice offert par la commune de Bonnétable sera tiré le **samedi 13 juillet à 23h00** dans le Jardin Public

**HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC :**  
8h30 / 12h00 puis 13h30 à 17h00 du lundi au jeudi  
8h30 à 12h00 le vendredi  
Le samedi sur rendez-vous uniquement



**BONNÉTABLE POINT COM**

**MAIRIE DE BONNÉTABLE**

Rue Maréchal Leclerc - 72110 Bonnétable  
Tél. : 02 43 29 30 20 - Fax : 02 43 29 16 09 - Email : [mairie@bonnetable.fr](mailto:mairie@bonnetable.fr)  
[www.bonnetable.fr](http://www.bonnetable.fr)